

Stratégie pour la promotion de la relève 2022 - 2024

1. Situation initiale
2. Prémisses et conditions-cadres
3. Principaux objectifs / sous-objectifs stratégiques
4. Compétences, gestion, financement
5. Planification
6. Structure des cadres selon le concept FTEM

1. SITUATION INITIALE

Swiss Sailing (SwS) et Swiss Sailing Team (SST) définissent ensemble les conditions-cadres et les objectifs de la promotion de la relève de la voile suisse. Le concept y afférent a été nouvellement élaboré en 2018 et a été mis en œuvre avec succès jusqu'en 2020, conformément aux prescriptions de Swiss Olympic.

L'orientation stratégique de la promotion de la relève pour les années 2022 - 2024 a été développée par le chef du Sport de performance et le chef de la Relève et approuvée par le Conseil d'administration de la SST SA et le Comité Central de Swiss Sailing.

2. PRÉMISSES ET CONDITIONS-CADRES

La présente stratégie de promotion de la relève (PR) de la voile suisse se fonde sur les statuts, la mission et la stratégie de Swiss Sailing. Elle fait partie de la convention de prestations conclue avec Swiss Olympic pour le cycle olympique concerné. En outre, les facteurs suivants ont une influence directe sur la conception et la mise en œuvre :

- Stratégie spécifique de SwS concernant la Swiss Sailing Team SA
- Accord de coopération entre SwS et SST
- Concept de Promotion de la Relève de Swiss Sailing (CPR selon le modèle FTEM)
- Prescriptions d'exécution de la distribution des fonds de la relève par Swiss Olympic
- Liste actuelle des organismes en charge des sports classés de la promotion de la relève suisse (clubs, associations de classe, associations régionales, SST)
- Liste actuelle des entraîneurs licenciés (FEP, FED, équivalences)
- Résultats et objectifs de développement dans l'annexe 4 de la convention de prestations entre SwS et Swiss Olympic
- Portefeuille de services au Centre National de Performance de Lausanne et à Silvaplana
- Résultats de l'analyse SWOT 2020 de SwS
- Conclusions du groupe de travail sur le fonctionnement de la SST SA

Sur la base de ces prescriptions, 6 objectifs et 17 sous-objectifs ont été définis pour la présente stratégie de promotion de la relève. Le Comité Central et le Conseil d'administration se basent sur ces objectifs pour gérer les activités opérationnelles et pour mesurer chaque année le degré de réalisation de ces objectifs.

3. PRINCIPAUX OBJECTIFS / SOUS-OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**Renforcement des sites nat. /
int.**

**Renforcement des des
structures régionales**

**Maintien dans la classification
CAT 1**

**Amélioration de la formation
en sport de performance**

**Prise en compte des nouvelles
tendances**

**Simplification de
l'administration**

Objectif 1:**Renforcement des sites nationaux et internationaux**

La Suisse dispose d'une excellente infrastructure sportive, qui devrait être davantage utilisée pour la promotion future de la relève. D'une part, il s'agit de sites qui conviennent à l'entraînement et/ou aux événements sur l'eau en raison des bonnes conditions de vent saisonnières. D'autre part, la formation en sport de performance tous sports confondus peut être réalisée sur différents sites.

Sous-objectif 1.1: Développement du Centre National de Performance à Lausanne (Entraînement sur l'eau & formation Sport de performance)

Sous-objectif 1.2: Promotion des sites événementiels à St-Moritz / Silvaplana (condition physique, entraînement sur l'eau, événements)

Sous-objectif 1.3: Utilisation de Macolin / Tenero (armée suisse, entraînement physique, entraînement conditionné sur l'eau)

Sous-objectif 1.4: Utilisation de sites internationaux tels que la base d'entraînement SST de Marseille ou similaire pour l'entraînement en mer

Objectif 2:**Renforcement des structures régionales**

Avec la mise en œuvre des nouvelles prescriptions de Swiss Olympic concernant la distribution des fonds de la PR, les activités sportives au sein des structures régionales sont fortement encouragées. La planification, l'organisation et la mise en œuvre de l'entraînement sur l'eau sont largement décentralisées dans le cadre du concept de la PR et sur la base des objectifs et du concept de formation en sport de performance.

Sous-objectif 2.1: Valorisation des organismes en charge des sports classés de la PR (associations régionales, de classe, clubs selon liste)

Sous-objectif 2.2:
Organisation décentralisée de l'entraînement sur l'eau dans la catégorie d'âge U19 (10 - 18 ans)

Sous-objectif 2.3: Utilisation de camps de base sur les lacs suisses bénéficiant de bonnes conditions de vent saisonnières (entraînement sur l'eau).

Objectif 3:**Maintien dans la classification 1 pour 2025 - 2028**

Des résultats pérennes dans le sport de performance de la relève sont la base du succès dans l'élite. À des fins de comparaison internationale, Swiss Olympic exige des résultats TOP 1-12 (CEJ) ou TOP 1-16 (CMJ). Les objectifs de résultats stratégiques de SwS/SST sont plus élevés.

Sous-objectif 3.1:

7 athlètes masculins et 7 athlètes féminines ou équipes atteignent chacun les objectifs de Swiss Olympic au cours du cycle olympique actuel

Sous-objectif 3.2:

L'objectif de base est d'obtenir des résultats dans le TOP 1-8 dans le domaine de la relève

Sous-objectif 3.3:

Aux WS Youth Worlds, l'objectif est de remporter une médaille lors de la deuxième participation

Sous-objectif 3.4:

Le CPR est adapté au mieux au processus de classification

Objectif 4:**Amélioration de la formation en sport de performance**

Les bonnes performances sur le long terme en voile nécessitent une connaissance approfondie des facteurs de performance complexes et de leurs processus d'optimisation pour les navigateurs, les navigatrices et les entraîneurs. Au cours du parcours de l'athlète, la formation en sport de performance doit être systématisée et renforcée en ce qui concerne la condition physique, la tactique/stratégie, les règles, la météorologie, la nutrition et la préparation mentale.

Sous-objectif 4.1:

Utilisation de l'ensemble du portefeuille de services du CNP Lausanne

Sous-objectif 4.2:

Développement d'un programme de formation pour la tranche d'âge 14 - 18 ans

Sous-objectif 4.3:

Promotion quantitative / qualitative de la formation des entraîneurs (FEP, FED, équivalences)

Sous-objectif 4.4:

Concepts de formation continue de haute qualité pour les entraîneurs de SwS et SST

Objectif 5:**Prise en compte des nouvelles tendances**

Au cours des 5 à 8 dernières années, l'innovation dans le domaine de la voile a connu un essor considérable. Les évolutions en matière de foiling sont désormais accessibles à (presque) tout le monde et se retrouvent dans presque toutes les disciplines de voile (kite, planche à voile, solitaire, double, catamaran, quillard). En outre, l'équité entre les genres devenant de plus en plus importante, la navigation en équipes mixtes se développe de plus en plus. L'approche multidisciplinaire, c'est-à-dire l'entraînement systématique dans différentes classes de bateaux et formes de compétition, doit être renforcée.

Sous-objectif 5.1:

S'initier au foiling dès le plus jeune âge

Sous-objectif 5.2:

Intégrer la voile mixte dans la formation en sport de performance

Sous-objectif 5.3:

Renforcer l'approche multidisciplinaire (planches, grand voilier, match race, offshore, etc.)

Objectif 6:**Simplification des processus administratifs dans la promotion de la relève**

La diversification croissante du CPR (classes de bateaux supplémentaires comme le 29er ou le kitesurf) exige un haut degré de coordination dans le domaine opérationnel. Les tâches purement administratives doivent donc être simplifiées et automatisées autant que possible.

Sous-objectif 6.1:

Le système PISTE est révisé et simplifié

Sous-objectif 6.2:

Le processus d'attribution de la Swiss Olympic Card doit être simplifié autant que possible

Sous-objectif 6.3:

La distribution et le contrôle des fonds de la PR doivent être simplifiés autant que possible

4. COMPÉTENCES / GESTION / FINANCEMENT

Les compétences pour les activités sportives opérationnelles de la promotion de la relève sont définies dans l'accord de coopération entre Swiss Sailing et Swiss Sailing Team pour la durée du cycle olympique. Comme auparavant, l'encadrement de la tranche d'âge jusqu'à 18 ans (FTEM : F1-3, T1-3) sera géré au niveau de Swiss Sailing Team par le chef de la Relève ou le membre de la Direction responsable du département Youth. La tranche d'âge 19 - 23 ans (FTEM : T4 / E1), c'est-à-dire la tranche de transition vers l'élite et l'entrée dans un projet olympique, continuera à être sous la responsabilité de la Swiss Sailing Team SA et de son chef d'équipe ou du chef du Sport de performance / membre de la Direction responsable du département Sport de performance (en union personnelle).

Swiss Sailing:

FTEM LEVEL: F1-3, Formation pour débutants, initiation à la régates, sport populaire

Swiss Sailing Team:

YOUTH:

FTEM LEVEL : T1, T2, T3 (Talentpool et Youth Team) La relève dans les classes de bateaux du CPR jusqu'à U19 (10 à 18 ans)

SELECTION : par le comité de sélection de SST sur proposition du chef de la Relève

GESTION : Gestion administrative et sportive par le chef de la Relève / département Youth de la Direction, formation en sport de performance en étroite coordination avec le responsable du CNP et les entraîneurs financés par les fonds de la PR.

FINANCEMENT : Fonds PR, fonds SwS, fonds Swiss Olympic pour le chef de la Relève, fonds cantonaux et régionaux, fonds J+S, fondations, cotisations des clubs, associations de donateurs.

TRANSITION YOUTH - ELITE

FTEM LEVEL : T4 / E1 (Youth Team et Cadre C) Relève dans les classes de bateaux olympiques de U20 à U23 (18 - 22 ans)

SELECTION : par le comité de sélection de SST sur proposition du chef du Sport de performance.

GESTION : Gestion administrative et sportive par le chef du Sport de performance / département Sport de performance de la Direction, recherche de talents pour la phase de transition vers l'élite / projets olympiques par le Headcoach Elite de SST, formation en sport de performance et planification de carrière en étroite coordination avec le responsable du CNP

FINANCEMENT : Contributions de Swiss Olympic, contributions de SwS selon l'accord de coopération, sponsoring, mécènes

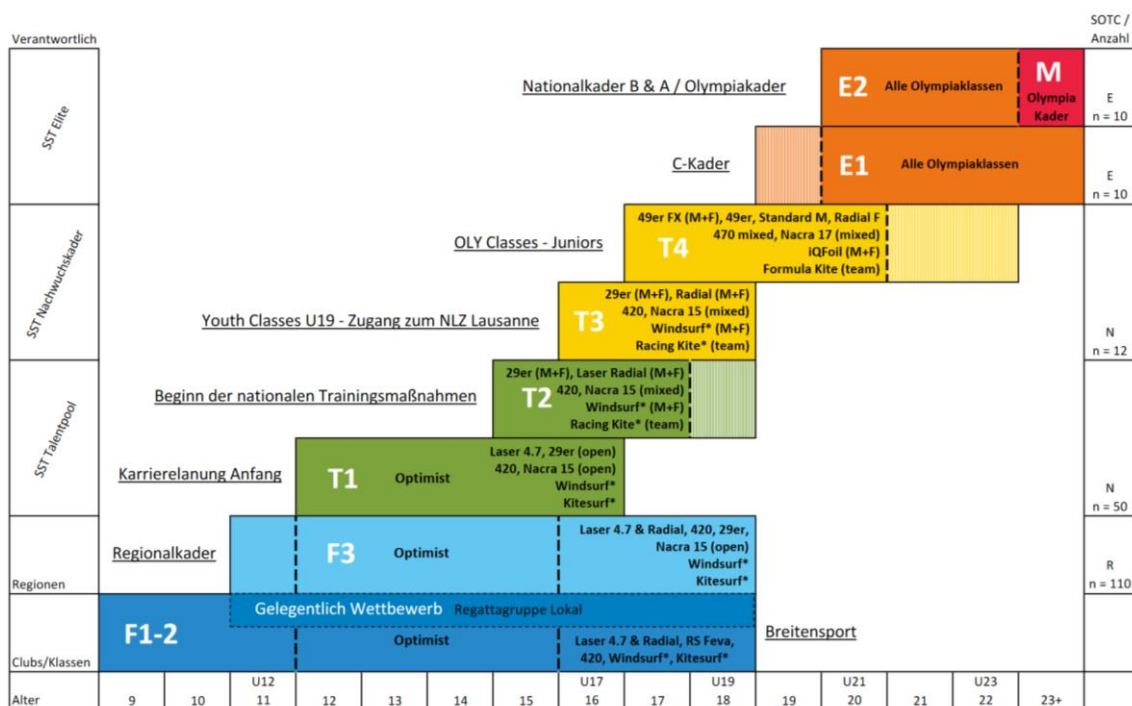
5. PLANIFICATION

Mai 2021	Stratégie Relève approuvée par CC SwS et CA SST	SwS, SST
August 2021	Stratégie Relève publiée	SwS, SST
Octobre 2021	Stratégie Relève planifiée pour la saison 2022	SwS, SST
Novembre 2021	Stratégie Relève mise en œuvre pour la saison 2022	SwS, SST
Saison 2022	Stratégie Relève Ajustement des priorités pour 2023	SwS
Saison 2023	Stratégie Relève Ajustement des priorités pour 2024	SwS
Saison 2024	Stratégie Relève Révision 2025-2028	SwS

6. STRUCTURE DES CADRES SELON LE CONCEPT FTEM

Swiss Sailing NWFK 2019-2024 - Anhang 3.1
Ressort Youth

Kaderstruktur



La version allemande de ce document tient lieu de texte original et c'est lui qui fera foi en cas de divergence d'interprétation d'ordre linguistique.